



## PROCES VERBAL

### Séance du Conseil Municipal du Dimanche 22 Mars 2026

#### Date de Convocation

Le 17/03/2026

#### Nombre de Conseillers

En exercice :

Présents : 17

Pouvoirs : 0

Votants : 17

Quorum : 9

Le Conseil Municipal de la Commune de Villers-Saint-Frambourg – Ognon (Oise) dûment convoqué le 17 Mars 2026 par M. Laurent NOCTON, maire, s'est réuni le Dimanche 22 Mars 2026 à 09h00 en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Madame Liliane GERMINI, doyenne des conseillers municipaux, puis remplacée par Monsieur Jacques DELAMARE, élu Maire.

**Etaient présents** : Mmes Véronique SAGNIER, Angélique CYPRIEN, Liliane GERMINI, Dorothée BOUVIER, Corinne LECORNET, Juliette de LOMBARDON, Marie-Lou DETIENNE, Mélie LEDUC, Valérie LHERMITTE WILLEMS  
MM : Jacques DELAMARE, Emile CRÂNE, Emeric DARRAS, Laurent GUARNERI, Géraud MADELAINE, Xavier LECLERE, Eric LEVESQUE, Laurent MAGNIER.

Formant la majorité des membres en exercice.

**Absents excusés ayant donné pouvoir** : x

**Absent** : x

**Absent excusé** : x

**Secrétaire de séance** : Mme Dorothée BOUVIER

**Présidence de séance** : Mme Liliane GERMINI / M. Jacques DELAMARE

#### Rappel de l'ordre du jour

1. Désignation d'un secrétaire de séance
2. Approbation du Compte rendu de la séance du 09 Mars 2026
3. Election du Maire
4. Création des postes d'adjoints au Maire
5. Election des adjoints, lecture de la charte de l'élu local
6. Désignation des conseillers communautaires
7. Questions diverses

#### N° 18/ 2026 : Désignation d'un secrétaire de séance

Le conseil municipal décide à l'unanimité des membres présents et représentés de désigner Madame Dorothée BOUVIER pour remplir cette fonction.

#### N° 19/ 2026 : Approbation du Compte rendu de la séance du 09 Mars 2026

Le conseil municipal approuve à l'unanimité des membres présents et représentés, le compte rendu de la séance du 09 Mars 2026.

Arrivée de Monsieur Laurent MAGNIER.

#### N° 20/ 2026 : Election du Maire

Désignation de la secrétaire à l'élection : Mme Véronique SAGNIER, des assesseurs : Mme Angélique CYPRIEN et Mr Laurent GUARNERI.

Les votes sont effectués à bulletins secrets.

Nombre de votants : 17

Nombre de suffrages pour Jacques DELAMARE : 17

Nombre de suffrages blancs/nuls : 0

Monsieur Jacques DELAMARE est élu Maire à l'unanimité, 17 voix.

## **N° 21 / 2026 : Création de postes d'adjoints au Maire**

Monsieur le Maire expose que le nombre maximal d'adjoints ne peut excéder 30% de l'effectif municipal, soit cinq adjoints.

Après délibération, le conseil municipal décide la création de cinq postes d'adjoints, dont un adjoint qui renonce à ses indemnités.

## **N° 22/ 2026 : Election des adjoints**

La liste proposée des adjoints est composée de :

Madame Véronique SAGNIER – 1<sup>er</sup> Adjoint

Monsieur Géraud MADELAINE – 2<sup>ème</sup> Adjoint

Madame Angélique CYPRIEN – 3<sup>ème</sup> Adjoint

Monsieur Emile CRÂNE – 4<sup>ème</sup> Adjoint

Madame Dorothee BOUVIER – 5<sup>ème</sup> Adjoint

Il est précisé que Monsieur Géraud MADELAINE renonce à ses indemnités, et n'effectuera pas de permanences.

Nombre de votants : 17

Nombre de suffrages pour la liste proposée : 16

Nombre de suffrages blancs : 1

La liste proposée est donc adoptée à la majorité.

La charte de l' élu local est distribuée et lue à l'ensemble des membres du conseil.

## **N° 23/ 2026 : Désignation des conseillers Communautaires**

La commune dispose d'un siège au conseil communautaire de la Communauté de Communes Senlis Sud Oise.

Le titulaire est désigné suivant l'ordre du tableau, soit M. Jacques DELAMARE, maire.

Le suppléant est désigné suivant l'ordre du tableau, soit Mme Véronique SAGNIER, premier adjoint.

## **Questions Diverses**

Une réunion est établie afin de prendre connaissance des différentes commissions municipales et instances et ainsi préparer le prochain conseil municipal. Cette réunion se tiendra à la mairie le Mardi 24 Mars à 20h00.

La date du prochain conseil est établie pour le Lundi 30 Mars à 20h30. Les convocations seront envoyées rapidement.

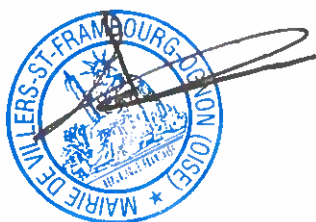
Monsieur le Maire, Jacques DELAMARE informe le conseil qu'il sera disponible tous les jours, à la mairie, et sur RDV pour l'ensemble des habitants.

Les Adjoints prévoiront un roulement pour être présents lors des permanences de la mairie.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11h45.

**Le Maire**

M. Jacques DELAMARE



**Le secrétaire de séance**

Mme Dorothee BOUVIER